



COMMUNE DE
MARCHIN

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Conformément aux articles L1122-12 et L1122-13 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la séance du Conseil communal qui se tiendra en la

Salle du Conseil, rue Joseph Wauters, 1A à 4570 MARCHIN

le lundi 2 février 2026 à 20 heures

ORDRE DU JOUR

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Résidence 'La Belle-Maison ' - Proposition d'intégration au capital d'AGILIS – DÉCISION
2. FINANCES – Subsidés 2026 – DÉCISION
3. FINANCES – Subsidés EPN – DÉCISION
4. FINANCES – Subsidés ordinaires 2025 et 2026 - Royal Marchin Sport et FC Vyle-Tharoul – DÉCISION
5. FINANCES – Château Vert asbl - Création d'une station d'épuration - Demande de subside exceptionnel – DÉCISION
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Zone de secours HEMECO – Plan pluriannuel de Prévention Incendie 2025-2030 – PRISE D'ACTE
7. MOBILITÉ – Demande de création d'un emplacement de stationnement pour personnes en situation de handicap Rue Joseph Wauters n°3 et cadastre sur le territoire communal des places pour personnes en situation de handicap – DÉCISION
8. ÉNERGIE/SUPRACOMMUNALITÉ – Approbation de la Convention de partenariat et de financement Plateforme de rénovation énergétique Hesbaye-Meuse-Condroz « Renov'Energie » – DÉCISION
9. INFORMATION(S) du Collège communal – COMMUNICATION
10. PROCÈS-VERBAL de la séance précédente – APPROBATION

HUIS CLOS

11. HC1. Personnel enseignant – Désignation à titre TEMPORAIRE - RATIFICATION
12. HC2. Personnel enseignant – Désignation à titre TEMPORAIRE - RATIFICATION
13. HC3. Personnel enseignant – Désignation à titre TEMPORAIRE - RATIFICATION

Fait à Marchin, le 20 janvier 2026,

PAR LE COLLÈGE,

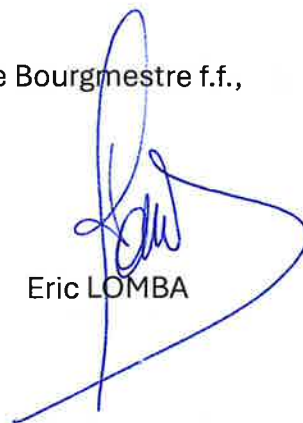
Le Directeur général,



Michel THOMÉ



Le Bourgmestre f.f.,



Eric LOMBA